

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

### Présentation rapide de l'école

Petite école de village de 3 classes.

Les niveaux de classes changent chaque année et ne se décident que fin août quand toutes les inscriptions sont connues.

Il peut y avoir des niveaux simples ou des multiples niveaux PS-MS, MS-GS et même PS-MS-GS.

**Les classes sont affichées quelques jours avant la rentrée.**



### Les horaires de l'école :

**8H20 – 11H30 et 13H20 – 16H30**

**LUNDI MARDI - JEUDI ET VENDREDI**

### Situation familiale :

- parents qui vivent ensemble avec l'enfant
- famille d'accueil
- parents séparés ... **S'il y a eu un jugement, il faudra nous le remettre.**
  - quel mode de garde ?

**Santé** : Est-ce que votre enfant présente :

- Des allergies (alimentaires ou autres) : .....
- Des problèmes de santé : lesquels .....

Porte-il des lunettes ? oui – non      Si oui, tout le temps ? oui - non

### Rythme scolaire :

#### **Au sujet des après-midis :**

L'école est obligatoire dès 3 ans depuis septembre 2019 mais un décret autorise les parents de PS à prendre la décision d'organiser une scolarité progressive en commençant uniquement par les matinées puis les après-midis en cours d'année.

- Garderie matin (7h30- 8h20)
- Cantine
- Garderie du soir (16h30 à 18h les lundi mardi jeudi et 17h30 le vendredi)

**Pour les inscriptions aux garderies il faut voir exclusivement avec la mairie. (04.74.28.78.10)**

**Au sujet de la propreté** : Les couches sont interdites à l'école.

Votre enfant est :

- Déjà propre
- Pas encore propre

**Pas de panique** : il y a encore le temps. Et si jamais la propreté était encore difficile à la rentrée avec beaucoup d'« accidents » il faudra nous le dire franchement et surtout ne pas nous le cacher.

N'ayez pas peur que l'on ne prenne pas votre enfant parce qu'il n'est pas encore tout à fait propre. Seulement il faut qu'on soit prévenu pour accompagner cet apprentissage en sollicitant particulièrement et davantage votre enfant.

Si vous avez d'autres informations qui vous semblent importantes à me dire, n'hésitez pas !

Par exemple :

Comment votre enfant parle-t-il ?

A-t-il des suivis paramédicaux comme orthophoniste ? ...

A-t-il des antécédents médicaux ?

Faut-il prévoir un PAI ou un dossier MDDPH ?

**LISTES DES CHOSES À PRÉVOIR POUR LA RENTRÉE :**

- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.
- Un petit gobelet en plastique marqué au nom de l'enfant
- 2 boites de mouchoirs
- Des pantoufles qui tiennent bien aux pieds (vous pouvez tout à fait commencer l'autonomie en apprenant à votre enfant à se chauffer, se déchauffer tout seul)
- Un porte-vue de **120 vues minimum** (en fait le plus gros possible !)

**IMPORTANT :**

- Prendre l'habitude de regarder les informations écrites sur le tableau blanc de la classe.
- Marquer tous les vêtements de votre enfant.
- Prévoir un sac avec des vêtements de rechange.
- 

**Signatures obligatoires des 2 parents :**

Nom - Prénom	Nom - Prénom
Date	Date
Signature	Signature